



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 17157

Numéro SIREN : 484 262 597

Nom ou dénomination : NS ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2016 sous le numéro de dépôt 17919



1601794001

DATE DEPOT : 2016-02-18

NUMERO DE DEPOT : 2016R017919

N° GESTION : 2005B17157

N° SIREN : 484262597

DENOMINATION : NS ASSOCIES

ADRESSE : 92 rue Jouffroy d Abbans 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2015/02/20

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE CO-GERANT

NS ASSOCIES  
SARL Au capital de 50.000 €  
92, rue Jouffroy D'Abbans - 75017 PARIS  
RCS PARIS 484 262 597

PROCES VERBAL A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 20 FEVRIER 2015

RF.

OS B. 17157  
N.L.  
18 FEV. 2016  
Sous le N° : 17157

L'an deux mille quinze, le 20 février à 13 heures,

Les associés de la Société NS ASSOCIES, Sarl au capital de 50.000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la gérance au siège social.

Sont présents :

- la société NSA PARTNERS, représentée par ses co-gérants Monsieur Laurent NAÏM et Madame Diane BEHAR, propriétaire de 30.950 parts,
- Monsieur Jérôme SEBBAN, propriétaire de 4.000 parts,
- Monsieur Jérémie DAYAN, propriétaire de 7.500 parts,
- Monsieur David MEZRAHI, propriétaire de 7.500 parts,
- Monsieur Laurent NAÏM, propriétaire de 50 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent NAÏM en qualité de co-gérant.

Monsieur le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Madame Diane Behar en qualité co-gérant ;
- Nomination de Monsieur David Mezrahi en qualité co-gérant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de co-gérant de la Société Madame Behar Diane pour une durée indéterminée.

Madame Diane Behar a préalablement déclaré accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune autre interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ul  
OS  
gm  
15 30

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de co-gérant de la Société Monsieur David Mezrahi pour une durée indéterminée.

Monsieur David Mezrahi a préalablement déclaré accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune autre interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

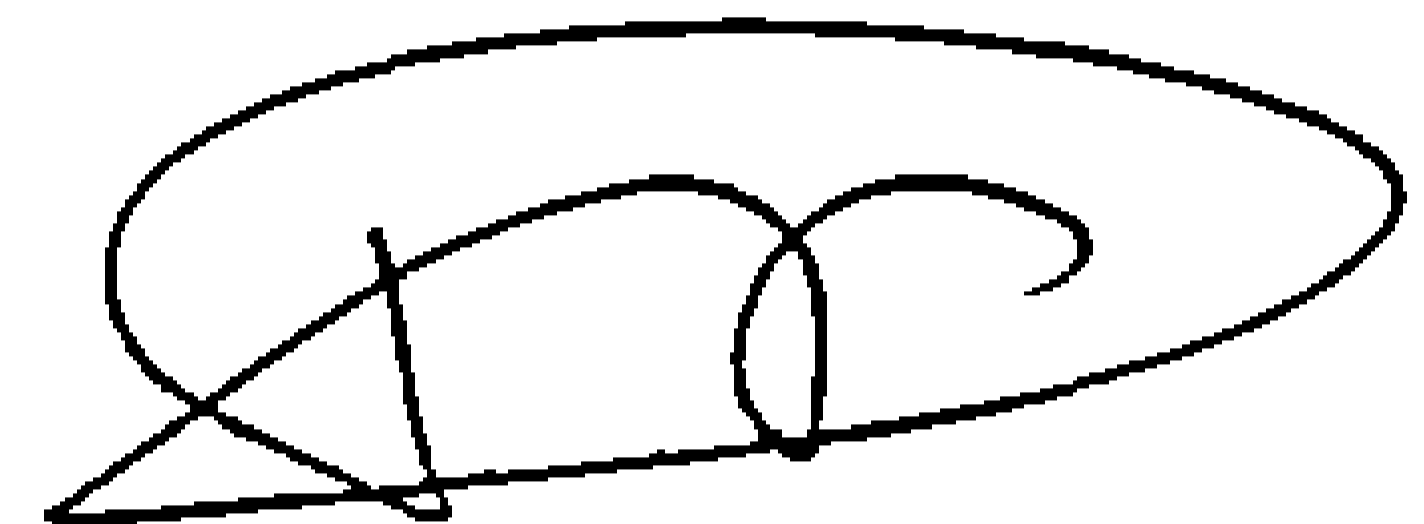
## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.  
Les associés ont signé le présent procès-verbal.



**Monsieur Laurent NAÏM**

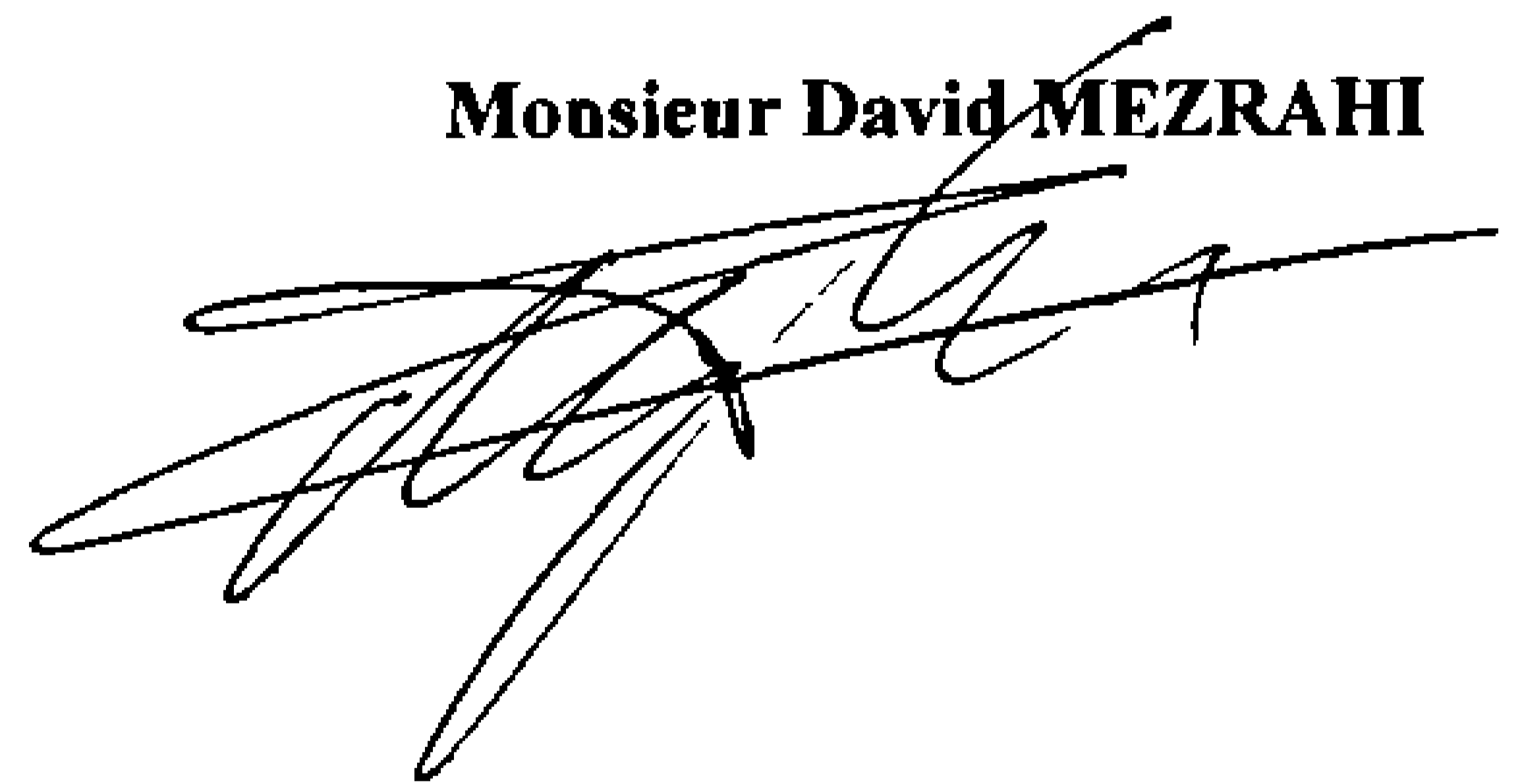


**Madame Diane BEHAR**



**Monsieur Jérôme SEBBAN**

**Monsieur David MEZRAHI**



**Monsieur Jeremy DAYAN**

